

STUDIO LIBRE À CORPS – ÉCOLE DE DANSE ÉLODIE CAMIADE est une EURL, le siège est situé au 140 avenue du Corps Franc Pommiès, 40280 Saint Pierre du Mont, immatriculée sous le n° 82184185500017 (ci-après, «STUDIO LIBRE À CORPS»). STUDIO LIBRE À CORPS propose des cours d'éveil danse, initiation danse, danse classique, danse contemporaine, Pilates, cardio training, stretching, gym douce et yoga. Sauf accord écrit contraire des parties, les présentes Conditions Générales s'appliquent en toutes ses dispositions à toutes prestations réalisées par STUDIO LIBRE À CORPS (ci-après les « *Prestations* ») pour l'élève depuis leur date d'entrée en vigueur. Les présentes conditions générales seront signées (cas d'une inscription sur place décrite à l'article 1.3.2) ou acceptées électroniquement sans réserve (cas d'une inscription en ligne décrite à l'Article 1.3.1) par l'élève ou par son responsable légal dans le cas où l'élève est mineur (moins de 18 ans) au moment de son inscription à STUDIO LIBRE À CORPS. Les présentes Conditions Générales entrent en vigueur au jour de leur signature ou de leur acceptation électronique et s'appliquent jusqu'au terme de l'engagement de l'élève.

ARTICLE 1 : MODALITÉS D'INSCRIPTION

1.1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

STUDIO LIBRE À CORPS propose plusieurs formats d'inscription possibles :

- Inscription de septembre 2026 à juin 2027 : frais d'inscription + cotisation mensuelle correspondant au forfait choisi par l'élève
- Inscription en cours d'année (selon les places disponibles dans les cours et le type de cours concerné, à voir avec les enseignants) : l'inscription est alors valide du mois d'arrivée jusqu'au mois de juin ; frais d'inscription + cotisation mensuelle correspondant au forfait choisi par l'élève
- Inscription pour des cours ponctuels (selon les places disponibles dans les cours et le type de cours concerné, à voir avec les enseignants) : dans ce cas, pas de frais d'inscription à régler, seul le tarif du cours hors forfait sera appliqué.

1.2. POLITIQUE DE COURS D'ESSAI

Il est possible d'effectuer un cours d'essai gratuit quelle que soit la discipline choisie. Si le cours convient à l'élève, un mail doit être envoyé à elodie.camiade@wanadoo.fr afin de finaliser l'inscription. Si le cours ne convient pas à l'élève, l'élève ou son représentant légal en avertit l'enseignant par simple appel ou retour de mail ; le cours n'est pas facturé.

1.3. INSCRIPTION

1.3.1. Inscription en ligne

Renouvellements d'inscription :

- Obligation pour l'élève de créer son compte utilisateur via la plateforme web www.viviarto.com du partenaire technique Viviarto de STUDIO LIBRE À CORPS
- Suivre les démarches d'inscription indiquées sur la plateforme

Nouvelles demandes d'inscription :

- Prise de contact préalable obligatoire avec Elodie Camiade. Cette prise de contact peut se faire par téléphone (0671092816), par mail (elodie.camiade@wanadoo.fr) ou en présentiel au studio.
- En fonction des places disponibles, possibilité de pouvoir effectuer une séance d'essai.
- Une fois la séance d'essai validée, inscription en ligne comme indiqué ci-dessus.

1.3.2. Inscription sur place

En cas de difficulté réelle pour l'inscription en ligne, il sera possible de remplir un formulaire d'inscription donné par STUDIO LIBRE À CORPS et de le remettre en main propre à un enseignant ou de l'envoyer par mail à l'adresse suivante : elodie.camiade@wanadoo.fr qui se chargera d'effectuer l'inscription en ligne.

ARTICLE 2 : DROIT DE RÉTRACTATION ET REMBOURSEMENT

Toute inscription est définitive. Une fois le formulaire en ligne complété et validé (y compris les conditions financières), toute rétractation ne pourra plus être envisagée.

Tout mois commencé est dû, aucun remboursement ne pourra intervenir sauf en cas de déménagement ou d'incapacité médicale à poursuivre durablement l'activité.

ARTICLE 3 : PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

3.1. TARIFS

Les frais d'inscription s'élèvent à 18€ pour la saison 2026/2027. Les forfaits sont mensuels ; il est toutefois possible de régler des cours à la séance : 15€ le cours à l'unité.

FORFAITS MENSUELS	
Cours éveil et initiations	27 €
Cours préparatoires (classique et/ou contemporain)	
1 cours par semaine	29 €
2 cours par semaine	42 €
Cours de danse* et d'entretien corporel (stretching, Pilates, cardio, gym douce, yoga, Munz floor)	
1 cours par semaine	37 €
2 cours par semaine	56 €
3 cours par semaine	70 €
4 cours ou + par semaine	85 €

* à partir du cours élémentaire

3.2. PAIEMENT ET MODALITÉS DE PAIEMENT

3.2.1 Paiement des Cours d'Essai

Le cours d'essai est gratuit.

3.2.2. Paiement de l'inscription aux Cours annuels

Modalités de paiement :

- Possibilité de payer en 1 fois au moment de l'inscription (ou à une date choisie)
- Possibilité de payer en 2 fois (au moment de l'inscription et à une autre date à définir)
- Possibilité de règlement mensuel

Modes de paiement : prélèvement SEPA ou virement bancaire.

3.2.3. Retard ou défaut de paiement

Tout retard ou défaut de paiement même partiel donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à quatre (4) fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur et d'une majoration de vingt pour cent (20 %) des sommes dues par l'élève.

Le tarif de l'inscription sera de plein droit exigible dans son intégralité. STUDIO LIBRE À CORPS aura droit de suspendre ses Prestations et notamment interdire l'accès de l'élève au cours jusqu'au complet paiement du tarif de l'inscription par l'élève. Sans préjudice de ce qui précède, STUDIO LIBRE À CORPS pourra prononcer la résiliation des Conditions Générales aux torts exclusifs de l'élève.

ARTICLE 4 : RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Procéder à une inscription vaut acceptation du présent règlement intérieur. Toute personne ne respectant pas ce règlement est susceptible d'être renvoyée. Le présent règlement est révisable tous les ans.

4.1. PLANNING

Les cours de danse débuteront le lundi 7 septembre 2026. Les cours s'arrêtent le samedi 03 juillet 2027. Certains cours peuvent être donnés pendant le mois de juillet ; les informations seront alors communiquées aux élèves par les professeurs concernés.

Le planning est donné à titre indicatif, il pourra être modifié suivant les inscriptions réellement effectuées jusqu'aux vacances de la Toussaint. L'école se réserve le droit d'annuler un cours ou stage en fonction du nombre d'inscrits. Les professeurs essayeront de satisfaire le plus grand nombre sans négliger personne.

Vacances scolaires :

- Vacances de la Toussaint : pas de cours du lundi 26 au samedi 31 octobre 2026
- Vacances de Noël : pas de cours du lundi 21 décembre 2026 au samedi 2 janvier 2027
- Vacances d'hiver : pas de cours du lundi 22 au samedi 27 février 2027
- Vacances de Pâques : pas de cours du lundi 19 au samedi 24 avril 2027

A chaque vacance (sauf Noël), une semaine de cours est maintenue. Cependant, il est possible que les professeurs maintiennent certains créneaux, les élèves concernés seront alors prévenus.

4.2. TENUE DE COURS

La tenue est à la charge de chaque famille/élève et doit être portée à chaque cours. En cas de perte ou d'oubli ou de vol, le studio ne pourra être tenu responsable. Les bijoux ou montres sont interdits.

Danse éveil/initiation et danse contemporaine :

- Cheveux attachés obligatoire
- Les élèves dansent pieds nus. Il est donc demandé de veiller à la propreté des pieds avant d'entrer dans les studios. Les professeurs se réservent le droit de refuser l'accès au cours dans le cas contraire.

Danse classique :

- Chignon obligatoire
- Port du justaucorps recommandé (à défaut une tenue proche du corps permettant une meilleure lisibilité des mouvements) et des chaussons spécifiques à la pratique (demi-pointes).

Cours d'entretien corporel :

- Le port de chaussures est interdit dans les studios ; sauf activité spécifique (cardio-training), auquel cas les chaussures en salle doivent être uniquement dédiées à cette activité.
- Les tapis sont disponibles dans les studios. Le port d'une serviette est obligatoire pour poser sur le tapis. Chaque élève est libre d'amener son propre tapis.

4.3. PRÉSENCE ET ABSENCE DES ÉLÈVES

Les élèves doivent être assidus en cours afin de ne gêner la progression du travail de l'année. Le professeur notera systématiquement en début de cours les présences. Les élèves s'engagent à être ponctuels. Le retard n'est pas toléré, la direction et le professeur se réservant le droit d'accepter ou non les retardataires en cours.

Elèves mineurs : les parents doivent déposer les enfants à l'intérieur de l'école et s'assurer que les cours ont bien lieu. STUDIO LIBRE À CORPS n'est pas responsable des enfants en dehors des heures de leur cours ni à l'extérieur du studio à quelque moment que ce soit.

ARTICLE 5 : DROIT À L'IMAGE

Toute prise de vue, photographique ou vidéo, est strictement interdite pendant les cours. Seuls les professeurs se réservent le droit (avec l'accord des élèves) de photographier ou filmer à des fins pédagogiques ou promotionnelles.

STUDIO LIBRE À CORPS s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et films susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation des élèves, ni d'utiliser les photographies et films objets de la présente dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable. De même, toute utilisation à des fins commerciales est exclue.

ARTICLE 6 : ASSURANCES - ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

STUDIO LIBRE À CORPS est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile. Sa responsabilité ne pourra être engagée en cas d'accident résultant de la non-observation des consignes de sécurité. En aucun cas, STUDIO LIBRE À CORPS ou ses représentants ne pourront être tenus responsables des dommages corporels survenus dans les locaux ou sur le parking. La souscription d'une assurance de responsabilité civile est obligatoire pour chaque adhérent.

STUDIO LIBRE À CORPS décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de bien personnels.

ARTICLE 7 : TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

STUDIO LIBRE À CORPS est amenée à traiter et enregistrer certaines données à caractère personnel concernant l'élève telles que ses nom, prénoms, adresses postale et électronique entre autres (liste non-exhaustive). Ces informations sont indispensables pour le traitement du dossier administratif de l'élève. Elles peuvent faire l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de STUDIO LIBRE À CORPS. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, l'élève bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Il a la faculté d'exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant en envoyant sa demande par courrier à l'adresse suivante : STUDIO LIBRE À CORPS, 140 avenue du Corps Franc Pommiès 40280 Saint Pierre du Mont. STUDIO LIBRE À CORPS ne commercialise pas à des tiers les données collectées.

ARTICLE 8 : COMMUNICATION

En acceptant les Conditions Générales, l'élève consent recevoir par email ou tout message dématérialisé toute information relative aux conditions de fonctionnement des Prestations auxquelles il s'est inscrit.

ARTICLE 9 : DISPOSITIONS DIVERSES

9.1. DROIT APPLICABLE – JURIDICTION COMPÉTENTE

Les dispositions des Conditions Générales sont régies et interprétées conformément à la Loi française.

Tout litige pouvant survenir, à l'occasion de la formation, l'interprétation, l'exécution ou de la cessation des Conditions Générales, sera soumis à la compétence des juridictions légalement compétentes.

9.2. DISPONIBILITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Les Conditions Générales sont disponibles sur le site Internet de STUDIO LIBRE À CORPS à l'adresse suivante : <https://studio-libreacorps-danse-40.fr/> Il peut être téléchargé, enregistré et imprimé par l'élève à tout moment.

L'inscription au STUDIO LIBRE À CORPS vaut acceptation des Conditions Générales de fonctionnement.